

Installation : _____

Dossier : _____
Nom, Prénom : _____
Date de naissance : _____ ☐ F ☐ M
aaaa-mm-jj
NAM : _____ Exp. _____
aaaa-mm
Nom, Prénom de la mère : _____

FICHE D'INFORMATION POST CHIMIOTHÉRAPIE - PERSONNEL SOIGNANT

Consignes : Se référer à → AMC-DSIEU-6122 ÉPI en présence d'un agent antinéoplasique – Personnel soignant
→ AMC-DSIEU-6121 Gestion et disposition des déchets cytotoxiques

ALERTE

- Les femmes enceintes ou qui allaitent ne devraient pas être en charge de cet usager.
- Les femmes et les hommes qui souhaitent une procréation devraient manipuler les médicaments cytotoxiques et les excréta de l'usager avec beaucoup de précautions.
- La contamination par des médicaments cytotoxiques peut se produire par l'absorption directe de la peau, l'inhalation de gouttelettes ou l'ingestion via la prise de breuvages ou d'aliments qui se trouvent dans la même pièce que ces médicaments.
- Ces médicaments ont un potentiel tératogène et carcinogène en présence de manipulation non sécuritaire.

- Porter l'ÉPI conforme pour manipuler les liquides biologiques et excréta pour **96 heures (4 jours)** après la fin de l'administration de l'agent antinéoplasique.
- Traiter les excréta (ex. : vomissements, selles ou urine) accidentellement laissés sur le matériel, le mobilier ou le sol comme des **déversements** et suivre l'AMC-DSIEU-6122 *ÉPI en présence d'un agent antinéoplasique – Personnel soignant*.
- Changer les sacs collecteurs (ex. : urinaire, pleural et péritonéal) immédiatement après le drainage du médicament et **96 heures (4 jours)** après la fin de l'administration de l'agent antinéoplasique et porter l'ÉPI et jeter en un seul morceau dans un contenant à déchets « CYTOTOXIQUE » bien identifié.
- Limiter autant que possible la mesure des volumes de liquides biologiques (ex. : urine), compte tenu des risques d'éclaboussures durant le vidange. Si vous devez le faire, porter l'ÉPI.
- Vérifier que la chasse d'eau est bien actionnée à 2 reprises et que l'eau des toilettes a bien été évacuée.
- S'assurer que les rebords des toilettes et le plancher soient nettoyés lorsqu'il y a des gouttelettes de liquides biologiques ou d'excréta. Faire appel au service de l'hygiène et salubrité au besoin.
- Jeter dans un contenant à déchets « CYTOTOXIQUE » les culottes d'incontinence.

RECOMMANDATIONS À DONNER À L'USAGER :

- Encourager l'hydratation : 2 à 3 litres par jour si aucune restriction liquidienne.
- Surveiller la température TID : _____
 - Si la température est plus grande que 38°C depuis plus d'une heure;
 - Si la température est plus grande ou égale à 38,5°C;
 - **Vous devez aviser le médecin traitant.**
- Surveiller la muqueuse de la bouche :
 - Aviser le médecin si présence d'ulcères ou muguet;
 - Encourager les soins et hygiène de la bouche après chaque repas;
 - Faire gargariser la bouche avec de l'eau salée QID.
- Éviter les contacts avec le personnel soignant ou la famille présentant des infections afin d'éviter toute transmission à l'usager dont le système immunitaire peut être affaibli par la chimiothérapie.
 - Si impossible pour le personnel, celui-ci devra prendre toutes les mesures nécessaires à la prévention des infections (masque, gants et jaquette PRN).
- S'assurer de donner le dexaméthasone (*Décadron*) PO s'il est prescrit au protocole de chimiothérapie.
 - *Veuillez noter que le dexaméthasone (*Décadron*) peut faire augmenter le taux de glycémie.*
- S'assurer de donner les antiémétiques tels que prescrits au protocole et au besoin.

**NE PAS DONNER
d'ACÉTAMINOPHÈNE**
avant d'avoir avisé le médecin